

■ ■ ■ Retour sur un semestre de travail municipal

Cette synthèse reprend les principales délibérations ou décisions prises en conseil municipal au cours des six mois écoulés (en incluant le mois de décembre 2014, non repris dans le dernier bulletin). Certains sujets importants pour la vie des habitants sont détaillés dans les différentes rubriques du bulletin. Les comptes-rendus intégraux des réunions du Conseil sont consultables sur l'affichage municipal, en Mairie, ou sur le site du village (www.lemaisnil.fr). Les débats du conseil sont publics, sauf huit-clos décidé sur vote du conseil.

Décembre 2014

Délibérations

REVISION ANNUELLE DES PRIX DE CONCESSIONS ET DE LA TAXE DE SUPERPOSITION DU CIMETIERE

Concession à 15 ans	60 € le m ²
Concession à 30 ans	90 € le m ²
Taxe de superposition d'un cercueil	39 €
Taxe d'adjonction d'une urne	39 €

Un tiers du produit des concessions et de la taxe de superposition sera versé au Centre Communal d'Action Sociale.

UTILISATION/TARIFS DE L'ESPACE BOULINGUEZ

Les tarifs de location restent les suivants:

Vin d'honneur habitants de Le Maisnil:	220 €
Vin d'honneur habitants hors commune:	300 €
Vin d'honneur organisé par un traiteur pour le compte d'habitants hors commune:	265 €
Réception après funérailles :	
- habitants de Le Maisnil:	135 €
- habitants hors commune:	180 €

Le tarif est maintenu à 130 € pour les Maisnilois qui s'investissent dans la vie de la Commune : membre ou ancien membre du Conseil Municipal, CCAS, Associations.

Formalités de location : Une convention est passée entre la Commune et la personne réservant la salle. Un titre de paiement est transmis à la trésorerie, qui reçoit directement le règlement. La réservation devient définitive à compter du versement d'un acompte de 30% (non remboursable en cas de désistement).

CONVENTION RAM WEP'ITI (Relais d'assistants Maternels)

La commune de Le Maisnil accueille le relais itinérant à raison d'une demi-journée de permanence par mois. La prestation est assurée par l'Association lilloise Innov'Enfance.

La participation financière de la commune (subvention versée après déduction de la Prestation de Service Obligatoire due par la CAF) passe de 1350 € pour 2014 à 1380 € pour 2015. Un avenant à la convention en cours sera signé par M. le Maire pour entériner cette modification.

Travaux et décisions des Commissions

Finances

Lotissement de La Fresnoy : Cinq permis de construire ont été acceptés et trois actes de vente ont été signés.

La commune a contracté des emprunts afin de financer le projet.

Travaux

La commission doit définir les priorités de réfection des trottoirs. S'il y a lieu, les demandes de subventions doivent être faites en début d'année 2015.

Il reste un banc à installer.

Commission Urbanisme

Une réflexion est à mener conjointement avec la Commission Travaux pour définir un programme d'aménagements, en s'appuyant sur l'étude Cadre de vie de 2011.

Animation et Culture

La commission projette de renouveler l'organisation de la fête des mères, de la ducasse et de sa braderie. En 2015, les Foulées de la CCWeppes se dérouleront sur Le Maisnil et la Commission devra s'associer à la Communauté de Communes pour l'organisation de cette manifestation.

Il est prévu d'organiser un événement culturel en partenariat avec la médiathèque.

Jeunesse

Le Conseil des enfants travaille sur le thème des échanges intergénérationnels. Une carte écrite par les enfants à l'attention des personnes âgées sera jointe aux coquilles distribuées aux aînés le 18 décembre. Un lien sera ainsi créé entre les enfants et les aînés, et d'autres actions pourront être envisagées d'ici la fin de l'année scolaire.

Communauté de Communes de Weppes

Services/ communication

Le Rallye des médiathèques a rassemblé 190 personnes, le 28 septembre.

Foulées de Weppes, juillet 2015 : L'évènement soutiendra l'association « SATTED » organisatrice de loisirs pour les enfants atteints d'autisme. Un partenariat avec le magasin « Décathlon Englos » sera mis en place.

Une initiation course sera proposée pour les plus jeunes.

Communication intercommunale : Création d'une page « Facebook » qui pourra être alimentée par les communes.

Mme Catherine Charlot est référente pour la communication de la commune.

Musée et Tourisme

Suite à la loi MAPAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et de l'Affirmation des Métropoles), 2015 sera une année de transition et de changement. La commune de Don rejoint l'Office de Tourisme des Weppes (OTW), ce qui permettra de valoriser le tourisme fluvial.

AUTRES POINTS

Antenne SFR : Conclusion du jugement du 20 novembre dernier : le Tribunal Administratif demande l'annulation de la signature de la Déclaration Préalable, en stipulant que le dossier à déposer devait être une demande de Permis de Construire.

UDAF ; Mme Catherine HERMANT est référente pour les relations avec cette association, qui propose des conseils de consommation, des services aux administrés, des aides et des promotions dans l'intérêt des familles...

Délibérations

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE (SIE) DE LA REGION DE RADINGHEM

Le conseil municipal approuve par délibération la modification des statuts du SIE suite au transfert de la compétence « concession de la distribution publique d'électricité et de gaz » des communes à la Métropole Européenne de Lille (« MEL »), pour celles relevant de sa compétence.

Dans le cadre de ces nouveaux statuts, la maîtrise d'ouvrage « Electrification rurale » des réseaux d'électricité basse tension est de la compétence de la FEAL, et non plus du SIE de Radinghem.

FIXATION DU PRIX POUR LE DENEIGEMENT

Il incombe au Maire de gérer les opérations de déneigement sur les voies communales ou chemins privés ouverts à la circulation publique.

Pour cela, la Commune a fait l'acquisition d'une lame à neige. Une convention de déneigement est à signer avec un agriculteur de la Commune. Les prestations assurées par l'exploitant agricole seront rémunérées sur la base de 55 € (cinquante-cinq euros) par heure d'intervention.

D'autre part, la Commune fera l'acquisition d'un épandeur pour le sel (coût d'environ 1 000 €). Les conditions d'assurance du matériel et de l'agriculteur pendant les opérations de déneigement seront vérifiées.

CONVENTION AVEC L'OFFICE DE TOURISME DE WEPPE (OTW)

En accord avec le Collège des Elus de l'Office de Tourisme de Weppes, le conseil municipal donne son accord pour prolonger d'un an la convention (arrivée à échéance au 31 décembre 2014), en attendant que l'OTW puisse être intégré à l'Office de Tourisme Métropolitain nouvellement créé au sein de Lille Europe Métropole.

Janvier 2015 (suite)

Travaux et Urbanisme

I - Ont été discutés les **projets à court terme** suivants :

Plaine de jeux du Parc des Saules

L'installation des jeux relève de la compétence de la CCWeppes. Les principales améliorations à envisager seraient le remplacement ou la modification du toboggan, et l'installation d'un sol souple sous le toboggan et les balançoires. La remise en état du gazon près des buts de football est à prévoir.

Trottoirs : L'enrobé en place rue du Haut Quesnoy est à refaire sur certaines portions du trottoir.

Cimetière : La procédure de reprise des tombes à l'abandon s'est achevée fin 2014 et les travaux de restructuration du cimetière peuvent être entrepris. Compte-tenu du coût important, un marché à procédure adaptée est à lancer. Il sera fait appel à un seul prestataire pour l'ensemble de ces travaux.

II - Concernant le **plus long terme** :

Le développement économique du village doit répondre à l'étude du SCOT de l'arrondissement de Lille, non encore signé.

Une réflexion approfondie est engagée sur les projets de réfection de la cantine, de l'école, de la Mairie et l'agrandissement de l'Espace Boulinguez, en tenant compte des besoins prioritaires et des finances communales.

En attendant un réaménagement plus complet, il est prévu de « rafraîchir » la salle du conseil qui est aussi la salle des mariages.

Concernant l'accessibilité, il faudra établir un échéancier pour la mise aux normes des bâtiments communaux.

Jeunesse

NAP – réunion du 13 janvier 2015

Le coût (fournitures, entretien supplémentaire des locaux, personnel) s'élève à 7 126 € pour les 4 premiers mois de l'année, soit un coût par enfant estimé à 300 € pour l'année scolaire; l'aide de l'Etat est de 50 € par enfant.

Un PEDT (programme d'Education prioritaire) pour 2015-2016 doit être rédigé avant le 28 février. Le comité de pilotage est chargé de présenter un projet complet au conseil d'école du 13 février.

Garderie : L'effectif a diminué de moitié par rapport à celui de l'an dernier. Le budget étant déficitaire, il est nécessaire de faire une projection des inscrits potentiels dans les années à venir pour envisager l'évolution de la garderie.

Conseil des enfants : Les délégués élèves travaillent sur la suite du projet, qui sera présenté à l'ensemble du Conseil Municipal le 17 février prochain.

Environnement

La commission souhaite aménager les bacs de fleurs aux entrées de village. M. le Maire précise que les aménagements des entrées de village sont à prévoir en dehors de l'enveloppe fleurissement de la CCWeppes. Les enveloppes communales sont de 2 205 € pour l'achat des fleurs et de 4269 € pour les voiries.

Culture

La commission animation va organiser, en avril, un concert, à l'église, en partenariat avec la Médiathèque.

Communauté de Communes de Weppes

Travaux

Balayage des fils d'eau : 4 passages sont organisés dans l'année ; en dehors de ces passages, le nettoyage incombe aux riverains.

Curage / arasement des fossés : les membres du conseil sont invités à indiquer avant l'automne les fossés trop chargés pour pouvoir enlever les terres en surplus.

AUTRES POINTS

* La population légale est de **628 habitants** au 1^{er} janvier 2015. La population totale (incluant les personnes qui résident habituellement dans une autre commune mais ont conservé une résidence sur le territoire de la commune) est fixée à 650 habitants.

* La compétence Défense extérieure contre l'incendie a été transférée au Siden-Sian. La contribution communale pour cette compétence sera fiscalisée à compter de 2015.

CONSEIL DES ENFANTS

Le conseil vote à l'unanimité le financement du projet que sont venus présenter Emma BOUEY, Denis GRUSON et Matys POLVECHE, délégués du Conseil des enfants:

- Inviter les aînés à l'école pour raconter leurs souvenirs d'écoliers, et la vie des enfants autrefois, le vendredi 10 avril 2015.

L'après-midi se terminera par un goûter.

- Inviter les aînés à une visite guidée au Musée de la Bataille Fromelles le vendredi 29 mai après-midi (transport assuré en bus).

Travaux et décisions des Commissions

Travaux Urbanisme

Panneau d'affichage lumineux : Après discussion, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite au projet intercommunal de mise en place d'un panneau d'affichage lumineux.

Accessibilité : Le délai de mise aux normes est prolongé et un agenda de mise en accessibilité des installations doit être transmis à la Préfecture avant le 27 septembre 2015.

Animation - Culture

Le concert Gospel organisé en partenariat avec la Médiathèque et le Foyer Rural aura lieu à l'église le dimanche 19 avril à 15 h 30.

Environnement

Principales actions prévues : arbres à planter dans le Parc des Saules, embellissement du parking rue du Haut Quesnoy (bacs à fleurs, haie devant le mur en béton, déplacement du panneau d'affichage, remplacement des bacs bétons par des bacs en bois, végétaux devant les lisses en bois), remplacement des poubelles abimées.

Ces différents travaux sont à planifier en concertation avec l'équipe CCWeppes.

Jeunesse

PEDT (Projet Educatif Territorial). Les horaires actuels de l'école et des Nouvelles Activités Périscolaires seront maintenus en 2015-2016.

Cantine. Un point sur l'organisation du service a été fait avec M. Hellin, responsable de secteur chez le prestataire.

Le Rallye des Médiathèques se déroulera dimanche 27 septembre 2015, sur le thème de la Caricature et de la B.D. Le Maisnil sera cette année la dernière étape et clôturera la manifestation.

AUTRES POINTS

Foyer Rural. une exposition photos sera réalisée en Automne sur le thème « Valorisons les Weppes ». Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de lots pour un montant global de 200 €.

Mars

Délibérations Budget

Toutes les délibérations prises ont concerné l'approbation et l'affectation des résultats du budget principal 2014, le vote du budget principal 2015, mais aussi le budget annexe, spécifique pour les opérations financières liées au lotissement La Fresnoy.

Retrouvez les explications détaillées dans les pages Budget.

Travaux et décisions des Commissions

Travaux

La consultation des cabinets d'architectes est en cours pour la réfection de l'Espace Boulinguez et la création d'une cantine scolaire.

Urbanisme

Un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) est actuellement en cours pour la procédure de reprise des concessions funéraires (date limite de dépôt de candidature arrêtée au vendredi 10 avril 2015 à 12h00).

Jeunesse

M. le Maire s'est déplacé à Paris, le 25 mars, avec M. Benoît CRESPIEN, enseignant de la classe enfantine, pour la remise du prix spécial des écoles fleuries 2014.

Mars (suite)

Environnement

Un point sur les espaces verts du Parc des Saules et du Parking (rue du Haut Quesnoy) a été fait avec Monsieur Sylvain JOAO, Directeur des Services Techniques de la CCWeppes et Monsieur Philippe BULTEL, le 24 mars dernier, pour étudier les propositions émises en février.

Animation et Culture

Le Parcours du Cœur du 29 mars, conjointement préparé avec Radinghem-en-Weppes, n'a rassemblé qu'une quarantaine de personnes, à cause des conditions météorologiques.

Avril

Travaux et décisions des Commissions

Travaux / Urbanisme

Espace Boulinguez / Cantine : Trois projets d'architectes ont été présentés, comportant l'adjonction d'une cantine scolaire au bâtiment actuel. Le budget s'élève à environ 600 000 € H.T.

Aire de jeux : Trois prestataires ont été consultés pour le réaménagement de l'aire de jeux du Parc des Saules. Les offres de prix se situent entre 20 000 euros et 40 000 euros. Les tapis ou dalles alvéolaires au sol constituent une part importante du prix. L'aire de jeux étant de compétence intercommunale, le projet sera à présenter lors d'une réunion travaux de la CCWeppes.

Accessibilité PMR : plusieurs petits travaux vont être entrepris dans les différents bâtiments de la Commune : amélioration de la signalétique, visualisation des nez de marches des escaliers, ajout d'un interphone devant la mairie et déplacement de la boîte aux lettres.

Concernant le bâtiment de la Mairie, un projet de rénovation a été envoyé à la Fondation du Patrimoine de Lille pour étudier les possibilités de subvention. L'accès du secrétariat de la mairie aux personnes à mobilité réduite sera alors réétudié.

A l'église, suite à la récupération des concessions à l'abandon, une bande linéaire sera disponible en bord de haie, ce qui permettra la

création d'une pente douce (moins de 5%) vers le porche.

Un calendrier pour les travaux d'accessibilité devra être établi pour le 27 septembre 2015, dernier délai.

Il est rappelé également que les entreprises de la commune auront l'obligation de mettre aux normes l'accès à leur commerce.

Jeunesse

Création d'un logo pour l'école : deux modèles ont été élaborés avec l'aide d'un habitant de la commune.

Un choix définitif sera fait après consultation des enseignants.

Projet du conseil des enfants : une rencontre intergénérationnelle a eu lieu le vendredi 10 avril dernier à l'école Alexis Delannoy.

Un article est paru dans « La Voix du Nord ».

Animation et Culture

Le concert Gospel, le dimanche 19 avril, a rassemblé 144 adultes et 31 enfants, dont 102 maisnilois, 49 habitants de la Communauté de Communes de Weppes et 24 habitants d'autres communes.

AUTRES POINTS

Foulées des Weppes. Cet évènement aura lieu à Le Maisnil, le même week-end que la ducasse communale. Son organisation demande la présence d'une centaine de bénévoles sur le terrain.

Sécurité

Le 22 avril dernier, une entrevue avec le Capitaine RUSCONNÉ a permis de dresser un bilan de l'année 2014 sur la délinquance au sein du village. Les services de gendarmerie ont relevé quatre infractions au Code de la Route (dont 3 pour excès de vitesse). De nombreux contrôles de vitesse sont effectués par la Brigade Motorisée de La Bassée. Trois cambriolages ont été signalés durant l'année 2014. Globalement, le nombre de faits de délinquance enregistrés par les Unités de la Gendarmerie Nationale est en baisse par rapport à l'année antérieure.

L'Association du Foyer Rural a tenu son Assemblée Générale annuelle le 21 avril.

Tombe du Lieutenant Tournier

A la suite d'une demande auprès de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants), l'identité des militaires inhumés a été confirmée. Une demande de devis a été effectuée pour la confection d'une plaque reprenant les noms du lieutenant, du brigadier et des soldats morts pour la France.

M_{ai}

Délibérations

Ont fait l'objet d'une délibération plusieurs points concernant l'école et la jeunesse :

PRIX DE LA RESTAURATION SCOLAIRE / REGLEMENT DE LA CANTINE PUBLIQUE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015-2016/ TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS POUR L'ETE 2015 .

==> Ces éléments vous sont exposés dans les rubriques du bulletin.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE

Une redevance d'occupation du domaine public est versée par GRDF.

L'état des sommes dues résulte de la longueur des canalisations construites ou renouvelées sur le domaine public communal et mises en gaz au cours de l'année multiplié par un taux dont le barème est actualisé par décret.

Le conseil valide le montant total de la redevance calculé par GRDF, soit 288 €.

Travaux et décisions des Commissions

Travaux et Urbanisme

Reprise des tombes en état d'abandon . Suite au MAPA, trois entreprises ont déposé un dossier en Mairie. La commission a retenu l'entreprise BRAME (Verlinghem) pour réaliser les travaux, à l'exception du columbarium qui était optionnel.

Lotissement de la Fresnoy

A ce jour, 5 lots sont vendus, seul le lot n° 11 reste libre de tout engagement.

Trois signatures de vente sont prévues d'ici l'été, ce qui permettra de rembourser le prêt relais souscrit pour l'acquisition du terrain.

Un courrier a été envoyé à chaque acquéreur et à chaque constructeur ou entreprise intervenant sur le chantier pour demander le respect des mesures concernant le bruit, le brûlage et l'évacuation des déchets.

Eclairage public

Le relamping (remplacement des lampes) vient d'être fait sur la Commune.

Jeunesse

NAP : Un bilan de l'activité de l'année est prévu en juin avec les membres du comité de pilotage chargés de restituer les remarques des parents de façon à préparer au mieux la rentrée de Septembre 2015. Les modalités de sécurité, de déplacement et d'assiduité des enfants ont été bien respectés cette année .

Communauté de Communes de Weppes

Travaux/ Entretien

Le marché pour le balayage des fils d'eau a été reconduit avec l'entreprise THEYS.

Le marché des tontes a été attribué à l'entreprise BARTIER DEBEVEER, déjà titulaire du précédent marché.

Le marché de fauchage des accotements sera sans doute reconduit avec l'entreprise DARRAS HUYGUES.

Concernant le gros entretien des voiries, les travaux relatifs au programme 2014 pour un montant total de 207 000 € n'ont pas été réalisés et les crédits ont été reportés sur l'exercice 2015. La commission devra prioriser les travaux à faire sur le budget 2015.

A noter :

Même si la loi est toujours en discussion, il est probable que la Communauté de Communes de Weppes ne va pas perdurer et les communes devront intégrer un autre EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) en 2017.

Ces changements auront un impact sur les marchés à prévoir.

La réunion du Conseil de juin n'a pas encore eu lieu au moment de l'impression de ce bulletin.